

Rando Vtt du Terroir

Dimanche 9 septembre 2018

en Montagne Ardéchoise, Massif du Tanargue

REGLEMENT

- La randonnée est un loisir et non une compétition, il n'y aura donc aucun classement
- L'association Nordic Sports Nature signalera le passage des VTT sur toutes les portions de routes Départementales empruntées par les participants et ce dans les deux sens de circulation.
- L'association Nordic Sports Nature, est tenue de procéder au balayage de la chaussée si des gravats, déchets ou boues sont déposés sur celle-ci par le passage des participants.
- Les véhicules et zones de ravitaillement sont interdits sur la chaussée, l'association Nordic Sports Nature balisera ces zones.
- Aucun détritrus ne devra être jeté dans la nature, nous devons tous avoir une attitude éco-responsable.
- Chacun doit s'assurer de sa bonne condition physique.
- Libre à chacun de se munir d'un kit de réparation.
- L'association Nordic Sports Nature, organisatrice de cette Rando Vtt du terroir, est assurée en responsabilité civile. Toutefois elle décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de défaillance physique, avant, pendant et après l'épreuve. Charge aux participants de souscrire à une assurance couvrant ces risques.
- Sur place, chaque participant se verra donner une fiche détaillée, afin d'assurer sa sécurité.
- Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte et faire remplir par un de leurs parents l'autorisation parentale.
- Chacun doit respecter le code de la route, le port du casque est obligatoire.